nº 67. ~~[illegible]~~ Par M. Bonnet chir. en chef de l'hotel-dieu à clermont en auvergne.

La partie de L'art de guérir qui traite des accouchemens et de tout ce qui y a rapport doit beaucoup à l'émulation de Ceux qui y excellent depuis des années. La doctrine de L'un de ces maîtres qui habitent La Capitale du Royaume étant le nec plus ultra de Cette partie, je m'en tiendrai à Celle d'un Élève de Monsieur Levret que La Capitale de La Bourgogne comptera toujours au nombre de Ceux qui l'auront illustrée. Monsieur Le Roux, digne disciple de Son Maître, dans Son ouvrage Sur les pertes de Sang, propose, pour les arrêter, un moyen dont il ne S'attribue point la découverte et que nous voyons effectivement avoir été indiqué et tenté, Sous des noms différens, par d'autres. Notre Auteur pousse à un tel point Sa Confiance en ce moyen qu'il le croit même propre, p. 193. du dit ouvrage, dans le cas d'impossibilité d'extraire un Corps étranger adhérent à la matrice avec perte. il rapporte p. 207. une observation en faveur de ce précepte; mais le Sujet de cette observation étant un avortement à deux mois de grossesse, j'ai cru pouvoir en Soumettre au jugement de mes Maîtres

une autre

ARC 17 d 42 67 p. 1

une autre d'un accouchement à terme avec perte considérable et impossibilité de délivrer. voici le fait.

Madame P.... agée de Seize ans, de Complexion assés délicate, se trouvant, à la fin du neuvième mois de sa première grossesse, dans les douleurs de l'enfantement, me fit appeler (+.) je me rendis auprès d'Elle. je l'a touchai pour m'assurer de l'état des choses. il ne laissoit rien à desirer. je remarquai seulement que les douleurs étoient lentes et de peu de valeur. la nuit elles restérent encore trop foibles pour en attendre la fin. le lendemain se passa de même. la nuit suivante Elles augmentérent au point que sur le matin Elle mit au jour un Enfant vivant et très gros. dés l'instant il parut une perte de la quelle j'attendois la cessation du détachement total et de l'expulsion du délivre. j'attendis envain. La matrice tombée en inertie ne se rendit sensible, ni aux mouvements faits avec le Cordon, ni à la pression assés long-tems continuée sur sa Région. je me déterminai alors à porter la main dans sa cavité où, pour la première fois depuis que je pratique les accouchemens, je rencontrai le cas décrit par M.r Le Roux, p. 39. paragraphe 63. et au haut de la page 118. C'est-à-dire, que le placenta attaché à la partie droite de la matrice étoit détaché

(+) en décembre 1781

détaché par sa partie répondante au fond. La portion adhérente étoit reléguée dans un enfoncement semblable à un Chaton. Sans m'arrêter à la théorie de ce fait donnée aux susdits endroits, je suivis Mr Le-Roux. je fis enconséquence tous mes efforts pour achever le décollement du délivre. je ne pu réussir. la perte ayant continué pendant ces tentatives et continuant toujours avec la même force. le tintement d'oreilles, la paleur subite et effrayante du visage, la disparition du pouls qui en furent les effets, me donnérent lieu de craindre une issue trop commune en pareil cas et telle que tout praticien, de bonne foi, conviendra en avoir quelqu'exemple pardevers lui.

dans une position aussi cruelle et dont la vraie idée ne peut être duë qu'à l'expérience, la réflexion sur les moyens salutaires éxige toujours un tems trop long. il faut agir ou rester témoin oisif de la mort. La glace, les liqueurs de différente nature portées dans la matrice et auxquelles nombre de femmes doivent, pour-ainsi-dire, leur résurrection, auroient, dans ce cas, été déplacées. Ladhérence partielle du délivre me sembloit devoir leur donner l'exclusion. c'est cette adhérence que l'on nous conseille de détruire pour les raisons connues et bien détaillées par les Autheurs de ce précepte; mais ne pourroit-on

pas attribuer

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

pas attribuer à la manœuvre suivie en pareil cas les accidens qui ne lui succèdent que trop souvent ? un jeune praticien tient opiniatrément à ce point de doctrine sans le considerer comme Règle générale qui souffre conséquemment quelques exceptions. il veut, à quelque prix que ce soit, faire preuve de son savoir et de son adresse. il vient effectivement à bout d'extraire le délivre et d'arrêter la perte, mais la joye secrette qu'un tel succès lui procure est souvent de peu de durée. 24 ou 30 heures, et quelquefois plutôt, après cette opération, un frisson inattendu, la fièvre et, successivement, la diminution, la suppression même des vuidanges, les douleurs de ventre, un commencement de tension à cette partie, &c. sont les avant-coureurs d'une terminaison bien funeste et dont l'Esprit le plus impartial reconnoîtroit peut-être la cause dans quelque dilacération faite à l'endroit de l'adhérence du délivre.

pour trouver une observation à la quelle on pourroit donner une interprétation favorable à cette façon de penser il ne faudroit pas chercher ailleurs que dans Monsieur Le Roux même.

après avoir assuré au bas de la page 240 et au haut de la suivante qu'il sera très rare que

l'on soit

l'on soit obligé d'avoir recours aux ressources dont il parle auparavant (au tampon &c.) après avoir dit qu'il a eu des occasions de faire l'extraction du délivre à demi décollé après l'accouchement à terme qui occasionnoit des hémorrhagies fréquentes ; qu'il a toujours réussi, avec de la patience, à vaincre les difficultés qui se sont présentées ; après avoir, enfin, promis le même succès à tout praticien qui saura se posséder, il commence, p. 269, la narration d'un fait d'après le quel on pourroit conclure que tout ce qu'il a eû à combattre dans ce cas, à mes yeux très intéressant, étoit le produit d'un peu trop de patience, car si au lieu d'avoir voulu obtenir, pour calmer la perte, une délivrance complette par tout autre moyen que celui qu'il veut faire revivre, il eût suivi ses principes posés à la page 198. paragraphe 268, et mis en pratique dans l'observation déja citée, p. 207. paragraphe 281. la matrice n'eût pas souffert de déchirement. l'auteur n'eût pas été inquiété par nombre d'hémorrhagies foudroyantes, La malade, enfin, n'eût pas été plusieurs fois dans le danger le plus grand et monsieur Le Roux dans la plus grande crainte de voir se joindre aux pertes réitérées les autres accidens du déchirement reconnu à la

matrice

à la matrice et attribue par lui-même, p. 271., au détachement subit du disque inférieur du placenta, pour la suite duquel, détachement, il a ensuite été obligé d'avoir recours au tampon.

C'a été à dessein de me mettre à l'abri de ces accidens que je résolus, dans la position critique que je décris, d'ajouter aux cas où notre auteur croit indispensable son moyen renouvellé d'arrêter les pertes. ayant donc abandonné toute idée de délivrance, je remis cette opération à la nature et courus au plus pressé. ma main toujours dans le vagin et le cordon placé à la partie droite de ce conduit, je me fis donner une bandelette de linge imbibée de vinaigre. je la portai jusque dans la cavité de la matrice. je la soutins d'une autre imbibée de même et ainsi de suite jusqu'à ce que ce tampon, pour me servir de l'expression adoptée, parût à l'entrée du même conduit.

à peine cette espèce de bouchon fut-il placé que j'apperçus de la diminution dans la perte. je conçus alors quelqu'espérance, mais ayant toujours présentes les leçons dictées par l'expérience des autres et la mienne, dans nombre de cas, je me tins, dans celui-ci, sur mes gardes, c'est-à-dire, que, loin de croire ma malade au niveau de la femme de l'Evangile après avoir touché la robe du Seigneur, je m'occupai du soin

de rendre

de rendre de plus en plus Solide mon nouvel édifice.
pour cet effet je le Soutins avec mon doigt pendant
environ une heure et j'aurois bien voulu pouvoir
rester plus long-tems dans cette position; mais
obligé de me rendre ailleurs pour cas pressant je fus
prier un de mes Confréres de venir prendre ma
place. il le fit avec plaisir et consentit demême
à ceque je proposai qui étoit de ne faire aucune tentative
pour obtenir la délivrance, amoins que La matrice ne
lui parût Se ranimer et conséquemment les contractions
utérines Sétablir et indiquer les Secours nécessaires.
le reste de la journée et la nuit Se passérent dans
cette attente; mais Sur les cinq heures du matin,
vingt quatre heures après la Sortie de l'enfant, tout
Se passa augré de nos desirs, c'est-à-dire, que les douleurs
commencérent et augmentérent au point qu'au moyen
du cordon, placé comme il est dit ci-devant, mon
Confrére S'apperçut du décollement total du délivre.
il profita du moment pour retirer le tampon; ainsi
que nous en étions convenus, et vit aussitôt paroître
ce délivre accompagné de Caillots. ~~aux~~quels Succéda
la perte nécessaire qui Se Soutint pendant plusieurs
jours et fut remplacée par l'écoulement ordinaire.
La malade bien Contente de cette issüe, mais effrayée
encore

encore du pas qu'Elle venoit d'éviter fut prise d'une fièvre qui ne me laissa pas sans inquiétude; cependant avec beaucoup de ménagements, des Soins, des boissons convenables, des minoratifs placés à propos, Elle S'est tellement rétablie qu'Elle me paroît avoir écouté les preuves de la Santé la plus parfaite.

1re. touchant les accidens que je dis, p. 4., pouvoir etre attribués aux efforts faits pour décoller un délivre partiellement adhérent avec perte, il me Sera, peut-être, objecté que monsieur Doulcet Médecin de L'hôtel-dieu de paris en trouve la vraie cause ailleurs. J'ai l'honneur de répondre que ce grand homme dont la découverte m'est parvenue par le journal de Médecine de 9bre dernier, ne prétend pas que le lait qui produit la fièvre puerpérale et paroît vouloir prendre la route du Bas-ventre, ait le privilège exclusif de créer tous les maux que l'on ne voit que trop Souvent fondre Sur cette cavité à la Suite des couches. ces désordres peuvent très bien être la Suite de l'inflammation de la matrice dûe à un doigt porté avec trop peu de ménagement Sur quelque point de la Surface interne de ce viscère, ou à quelque déchirement, ainsi qu'on en a des éxemples, ou, et même assés Souvent, à des causes pour la découverte desquelles il faudroit être plus que médecin, plus que Chirurgien....

2e. note. Je ne rapporte pas tous les passages que je cite de Mr. Le Roux. La bonté de Son ouvrage et l'éloge qu'en fait en peu de mots Monsieur Lauverjat dans une note placée au bas de la page 389 du journal de médecine d'avril dernier, me laissent dans la ferme persuasion que le dit ouvrage est dans toutes les Bibliotèques de Chirurgie. il Sera conséquemment facile de vérifier mes citations.